



**AGENT DE MAINTENANCE
PRÉPARATION AU BREVET
FÉDÉRAL**

SOMMAIRE

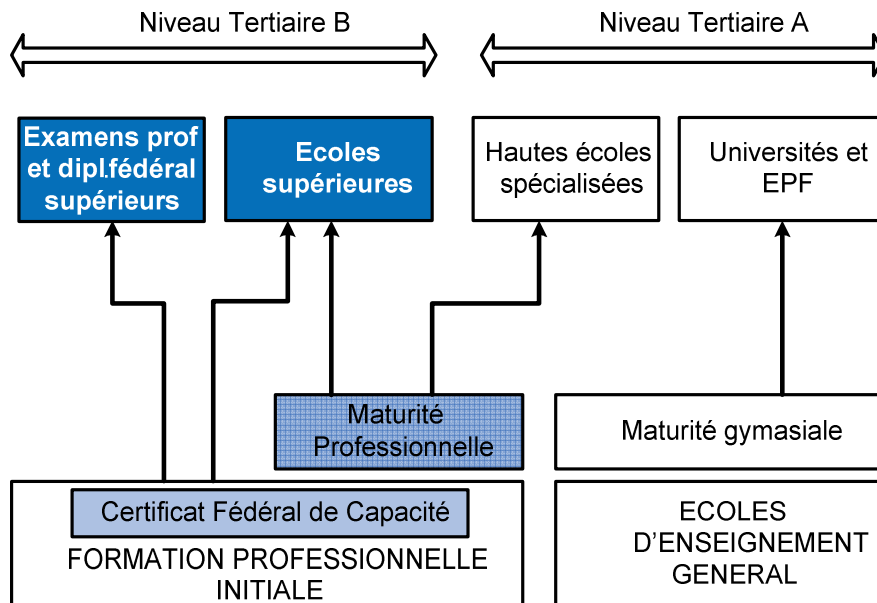
◆ Introduction.....	3
◆ Les objectifs de votre formation.....	6
◆ Vos perspectives professionnelles	7
◆ Plan de formation	7
◆ Examen fédéral	9
◆ Titre obtenu	10
◆ Conditions d'admission.....	10
◆ Modalités de votre formation	10
◆ Remarques	11
◆ Renseignez-vous !.....	11

INTRODUCTION

Les filières supérieures

- ◆ Les filières menant à un titre ES ou un brevet fédéral de niveau tertiaire B (non universitaire) sont regroupées sous un même responsable de façon à faire bénéficier les apprenants des synergies: ce type de formation permet d'acquérir à la fois des compétences pratiques et des connaissances théoriques approfondies, et de se préparer à exercer des fonctions dirigeantes.
- ◆ Les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs (ces derniers étant également connus dans le secteur artisanal sous le nom « d'examens de maîtrise ») s'adressent aux personnes qui possèdent déjà une pratique professionnelle et qui souhaitent approfondir leurs connaissances. Les personnes réussissant l'examen correspondant reçoivent un titre fédéral reconnu (un brevet au terme d'un examen professionnel supérieur). Le titre acquis, alliant de solides compétences, tant pratiques que théoriques, jouit d'une excellente image dans le monde de l'économie.
- ◆ Les filières de formation des écoles supérieures mènent à un diplôme reconnu au niveau fédéral. Elles reposent sur les prescriptions minimales fixées par l'Etat et sur les directives de l'OFFT qui en découlent, relatives aux plans d'études cadres et au processus de reconnaissance.
- ◆ Dans le monde du travail, les écoles supérieures jouent un rôle très important dans la formation des spécialistes et des personnes dirigeantes. Les titulaires de diplôme sont qualifiés pour assumer de manière autonome des responsabilités aussi bien au niveau technique qu'à celui de la gestion. Les filières de formation sont axées sur la pratique. Elles encouragent en particulier la capacité de penser de manière méthodique et systématique, d'analyser des tâches professionnelles et de mettre en pratique les connaissances acquises,
- ◆ A l'instar des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs, les écoles supérieures se situent dans le secteur tertiaire non universitaire (tertiaire B). Les filières de formation s'inscrivent dans le prolongement du degré secondaire II.

Le système de formation Suisse



Le CPLN et l'école technique

- ◆ L'école technique fait partie du CPLN centre professionnel du Littoral neuchâtelois. Ce centre, outre l'école technique (ET), abrite également l'école professionnelle commerciale (EPC), l'école des Arts et des Métiers (EAM) et l'école des métiers de la terre et de la nature (EMTN), ainsi qu'une direction de la formation continue (FC).

- ◆ L'école technique est une institution de droit public fondée en 1871. Elle a porté successivement les noms de:

Ecole d'horlogerie	1910 - 1936
Ecole de mécanique et d'électricité	1936 - 1969
Ecole technique de Neuchâtel	1969 - 1974
Ecole technique	depuis 1974

- ◆ L'école technique offre des formations pour les niveaux CFC (Certificat Fédéral de Capacité), maturité professionnelle et ES (Ecole Supérieures) dans les domaines suivants : automation, électronique, informatique, multimédia, laboratoires biologie et chimie.
- ◆ De plus, l'école technique du CPLN, offre des formations de préparation à des brevets fédéraux comme celui d'agent de maintenance.
- ◆ Chaque année, l'école technique du CPLN délivre environ 150 diplômes de niveaux supérieurs:
 - ◆ Formation plein temps: filières ES d'électronicien, d'automaticien, et d'informatique. Les apprenants suivent des cours théoriques (y compris exercices pratiques) et pour devenir de bon praticiens, ils travaillent dans le cadre des laboratoires de l'école sur des projets (environ 1000 périodes de travail en laboratoire).
 - ◆ Formation en cours d'emploi: filière ES d'informaticien, de processus d'entreprise (anc. exploitation et logistique) et de technique des bâtiments (anc. gestion énergétique). Compte tenu de l'emploi dans le métier, la formation est principalement axée sur les aspects théoriques et les exercices d'applications.
 - ◆ Formation en cours d'emploi: Préparation au brevet fédéral d'agent de maintenance.

LES OBJECTIFS DE VOTRE FORMATION

La technique nous accompagne chaque jour de notre vie. Il n'est plus possible d'en faire abstraction tant au travail, à domicile, que dans les loisirs. Toutes les installations techniques sont soumises à un processus d'usure et de vieillissement qui peut aboutir à des dérangements et, aux postes de travail, à des interruptions de production. Les soins et l'entretien, en terme de maintenance, sont une nécessité pour pallier à des inconvénients.

Les accidents et les dommages sont souvent imputables à un manque de maintenance. Des prescriptions et des directives ont été édictées pour les secteurs particulièrement critiques. Elles requièrent des inspections et des contrôles réguliers de la part de l'utilisateur.

Des installations soigneusement entretenues selon ces exigences garantissent une meilleure fiabilité à l'appareil de production. La maintenance est donc une composante essentielle à l'exploitation des installations.

L'expérience acquise par la recherche, le développement et les activités quotidiennes doit servir également à diminuer les coûts d'entretien. Cela suppose des modifications et des adaptations des installations et appareils existants. Ces travaux sont en général réalisés par l'agent de maintenance.

La prise de conscience des coûts doit être mise en évidence et prise en compte à tous les niveaux de l'entreprise. Tous les instruments proposés à l'agent de maintenance visent à améliorer la qualité et l'efficacité de ses prestations.

Le but de cet enseignement n'est pas de transformer un ouvrier en un technicien, mais le participant doit acquérir, dans son propre travail, un savoir de **base relatif à la maintenance**.

« L'agent de maintenance est un **collaborateur bien informé** dans le domaine de la maintenance, avec des connaissances qui suffisent pour pouvoir **exécuter** son travail d'une **manière indépendante**. Il l'appuiera par ses connaissances du milieu pour qu'ensemble une solution efficace du problème soit apportée ».

VOS PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les agents de maintenance jouent un rôle déterminant dans le fonctionnement efficace et économique des outils de la production. En plus des tâches spécifiques, ils sont aptes à coordonner et exécuter une quantité de travaux accessoires.

Les nouvelles fonctions et méthodes de travail relatives à l'assurance de la qualité ou au management seront de préférence mises en place en collaboration avec des spécialistes motivés.

Par la formation continue, sur le site, du personnel concerné par les domaines de la maintenance, communication et travail en équipe, le volume des connaissances au sein d'une entreprise peut être élargi.

Dans le cadre de l'éducation, des professionnels expérimentés issus de diverses entreprises assurent, par des discussions critiques, une base solide à la formation continue. Cet échange multidisciplinaire stimule les réflexions vers d'autres dimensions. Il en résulte des visions pragmatiques pour la maintenance et les réparations.

Le diplôme breveté reconnu est un passeport pour votre avenir professionnel. Par la réussite de cet examen professionnel, la porte vous est ouverte vers un niveau supérieur : dirigeant de maintenance et dirigeant en Facility Management.

Plan de formation

Le plan de formation est élaboré par la FMPro (Association suisse du facility management et de la maintenance), organe reconnu comme seule organisation du monde du travail dans ce domaine de la maintenance.

L'objectif général du plan de formation est de donner toutes les compétences techniques nécessaires à assumer son métier d'agent de maintenance, il est revu périodiquement pour s'adapter aux besoins sans cesse émergeant de la gestion de notre activité.

Afin de faciliter l'apprentissage dans les domaines de la maintenance, la filière a décidé de compléter le programme de la FMPro par des cours de culture technique.

Ce plan de formation est bâti sur une année entière à raison de 9 périodes par semaine.

L'examen final est organisé par la FMPro (Association suisse du facility management et de la maintenance).

Les vacances sont fixées selon le planning des vacances scolaires du canton de

Modules Introduction Formation supérieure	périodes
Informatique	20
Communication	20
Physique	25
Electrotechnique / Pneumatique	40
Modules préparatoires à l'examen	périodes
Module 1 : Base de la maintenance	28
Module 2 : Diagnostic	35
Module 3 : Documentation	24
Module 4 : Automatisation	45
Module 5 : Droits, prescriptions, normes, et contrats	20
Module 6 : Sécurité au travail	15
Module 7.1 : Application de la maintenance dans un domaine spécifique	24
Module 7.2 : Assurance qualité et écologie	15
Module 7.3 : Matériaux et techniques de remise en état	16
Rapports et visites	20
Préparation aux examens	15

EXAMEN FÉDÉRAL

La préparation des candidats aux examens se déroule dans notre école.
Les examens professionnels porteront sur le savoir, le bon comportement et l'application dans la pratique des domaines étudiés.

L'Association suisse du facility management et de la maintenance « FMPro » est responsable de l'examen dans toute la Suisse.

Le déroulement des examens est coordonné avec les partenaires de formation.

Contact : FMPro (Facility Management et Maintenance)
Bahnhofstrasse 7b, 6210 Sursee

Téléphone: 041 / 925 26 06

Téléfax: 041 / 926 07 99

E-Mail: info@fmpro-swiss.ch

Homepage: www.fmpro-swiss.ch

Branches d'examen et exigences

- ◆ L'examen porte sur les branches suivantes:
 1. Bases de la maintenance
 2. Diagnostic
 3. Documentation
 4. Automation
 5. Droits, prescriptions, normes, contrats
 6. Sécurité
 7. Connaissances de la branche
- ◆ L'examen des branches 1 à 6 se fait sous forme écrites.
- ◆ L'examen de la branche 7 se fait sous les formes écrite et orale.
- ◆ Les branches 1 à 7 doivent être acquises obligatoirement.
- ◆ Chaque branche de l'examen peut être divisée en plusieurs branches accessoires. La Commission d'examen fixe la pondération et l'importance des différentes parties.

TITRE OBTENU

Cette formation aboutit à la délivrance d'un titre officiel donné par la Confédération d'

« Agent de maintenance avec brevet fédéral »

selon la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPR RS 412.10) du 13 décembre 2002.

Conditions d'admission

Les conditions d'admission aux examens sont stipulées à l'article 8 du règlement de la FMPro.

Sont admises à l'examen les personnes qui ont payé la taxe d'examen dans les délais et qui répondent à une des conditions d'admissions suivantes:

- ◆ Etre titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'une branche technique ou d'un certificat équivalent et pouvant justifier, sur la base d'un certificat de travail, depuis la fin de leur formation, d'une expérience professionnelle pratique d'au moins 2 ans dans une branche technique du domaine de la maintenance.
- ◆ Justifier d'une activité pratique d'au moins 6 ans dans le domaine technique dont 2 au moins dans le domaine de la maintenance, même sans être titulaire d'un CFC technique.

Si le nombre des candidats excède le nombre de places disponibles, tous les candidats seront convoqués à un concours d'entrée.

Branches d'examen et exigences

- | | |
|---|---------------------------------|
| ◆ Durée de la formation | 1an environ |
| ◆ Début des cours | Sur demande |
| ◆ Jours de cours | Jeudi en soirée et samedi matin |
| ◆ Frais d'inscription | CHF 150.- |
| ◆ Ecolage annuel (avec supports de cours) | CHF 4'400.- |

CEFNA
Centres de Formation Neuchâtelois pour Adultes

Case postale 212
2002 Neuchâtel

T 032 889 19 19
cefna@rpn.ch www.cefna.ch

REMARQUES

- ◆ L'inscription se fait à l'aide du bulletin d'inscription annexé, sur lequel les modalités sont précisées. L'inscription est valable pour une année, à la fin de laquelle un désistement est possible sans frais.
- ◆ Toute annulation doit s'effectuer par écrit avant le début du cours (date de réception). Tout cours débuté est entièrement dû.
- ◆ Une facture est adressée à chaque participant. Le règlement de la facture est exigé au plus tard une semaine avant l'ouverture du cours. Seules les personnes s'étant acquittées de leur finance sont autorisées à fréquenter le cours. La quittance fait foi. Aucune finance de cours n'est remboursée.
- ◆ La direction se réserve le droit:
 - ◆ De ne pas ouvrir les cours qui réuniraient un nombre insuffisant d'inscription ; dans ce cas la finance d'inscription est remboursée intégralement.
 - ◆ De prendre toutes mesures jugées opportunes pour assurer la bonne marche des cours.

Renseignez-vous !

Secrétariat de l'école technique

Formation supérieure
82, rue de la Maladière
CP 212
2002 Neuchâtel

Téléphone : 032 717 40 50
Fax : 032 717 40 49
Courriel : cpln-et@rpn.ch
Site internet : www.cpln.ch

CEFNA
Centres de Formation Neuchâtelois pour Adultes

Case postale 212
2002 Neuchâtel

T 032 889 19 19
cefna@rpn.ch www.cefna.ch



CEFNA
FORMATIONS POUR ADULTES

ALLIANCE DES CENTRES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

www.cefna.ch



ISO 9001- 2000



cifom centre interrégional de formation
des montagnes neuchâtelaises

LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE



centre professionnel
du littoral neuchâtelais

NEUCHÂTEL, CERNIER



Centre neuchâtelais
d'intégration professionnelle

COUVET



centre cantonal de formation professionnelle
des métiers du bâtiment

COLOMBIER

CEFNA
Centres de Formation Neuchâtelais pour Adultes

Case postale 212
2002 Neuchâtel

T 032 889 19 19
cefna@rpn.ch

www.cefna.ch